

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - Mairie de
BEAULIEU (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060011000014

POSTE COMPTABLE : SGC DE CAGNES SUR MER

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	29
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	51
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	82
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	83
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	87
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	88
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	89
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	90
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	91
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	93
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	94
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	96
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	100
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	101
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	102

Mairie de BEAULIEU - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 06011	Mairie de BEAULIEU BUDGET COMMUNAL	BP 2021
---------------------	---------------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3749
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1513
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7995448.00	8485157.00	1501.77	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2021.12	
2	Produit des impositions directes/population	874.90	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1974.87	
4	Dépenses d'équipement brut/population	239.53	
5	Encours de dette/population	328.04	
6	DGF/population	106.65	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53.40	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111.80	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	19.22	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	16.60	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 455 000,00	9 712 584,98
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 742 415,02
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		11 455 000,00	11 455 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 351 564,67	4 017 038,57
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	133 435,33	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 467 961,43
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 485 000,00	5 485 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 940 000,00	16 940 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 005 710,00	0,00	2 093 330,00	2 093 330,00	2 093 330,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 068 305,00	0,00	4 156 910,52	4 156 910,52	4 156 910,52
014	Atténuations de produits	115 794,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
65	Autres charges de gestion courante	779 280,00	0,00	700 182,31	700 182,31	700 182,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 969 089,00	0,00	7 445 422,83	7 445 422,83	7 445 422,83
66	Charges financières	32 670,00	0,00	28 926,89	28 926,89	28 926,89
67	Charges exceptionnelles	43 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	650 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
022	Dépenses imprévues	16 407,96		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 711 166,96	0,00	7 729 349,72	7 729 349,72	7 729 349,72
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		2 380 650,28	2 380 650,28	2 380 650,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 270 572,00		1 345 000,00	1 345 000,00	1 345 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 270 572,00		3 725 650,28	3 725 650,28	3 725 650,28
TOTAL		8 981 738,96	0,00	11 455 000,00	11 455 000,00	11 455 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 455 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	179 000,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 114 960,00	0,00	1 477 640,95	1 477 640,95	1 477 640,95
73	Impôts et taxes	5 051 334,00	0,00	5 608 621,00	5 608 621,00	5 608 621,00
74	Dotations et participations	689 036,00	0,00	594 080,00	594 080,00	594 080,00
75	Autres produits de gestion courante	507 400,00	0,00	491 000,00	491 000,00	491 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 541 730,00	0,00	8 477 341,95	8 477 341,95	8 477 341,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	0,00	8 597,00	8 597,00	8 597,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 557 730,00	0,00	9 685 938,95	9 685 938,95	9 685 938,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 500,00		26 646,03	26 646,03	26 646,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 500,00		26 646,03	26 646,03	26 646,03
TOTAL		7 573 230,00	0,00	9 712 584,98	9 712 584,98	9 712 584,98

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 742 415,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 455 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 699 004,25
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 118,35	5 508,00	86 000,00	86 000,00	91 508,00
204	Subventions d'équipement versées	529 999,98	0,00	442 730,32	442 730,32	442 730,32
21	Immobilisations corporelles	1 030 833,48	127 927,33	1 260 800,00	1 260 800,00	1 388 727,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 087,19	0,00	3 279 388,32	3 279 388,32	3 279 388,32
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 618 039,00	133 435,33	5 068 918,64	5 068 918,64	5 202 353,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	754 338,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 310,56		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	771 148,56	0,00	241 000,00	241 000,00	241 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 389 187,56	133 435,33	5 309 918,64	5 309 918,64	5 443 353,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 500,00		26 646,03	26 646,03	26 646,03
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	25 500,00		41 646,03	41 646,03	41 646,03
	TOTAL	2 414 687,56	133 435,33	5 351 564,67	5 351 564,67	5 485 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 485 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	70 132,00	0,00	83 191,29	83 191,29	83 191,29
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	70 132,00	0,00	83 191,29	83 191,29	83 191,29
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	113 987,00	0,00	193 197,00	193 197,00	193 197,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	53 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	167 167,00	0,00	193 197,00	193 197,00	193 197,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	237 299,00	0,00	276 388,29	276 388,29	276 388,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		2 380 650,28	2 380 650,28	2 380 650,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 270 572,00		1 345 000,00	1 345 000,00	1 345 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 280 572,00		3 740 650,28	3 740 650,28	3 740 650,28

Mairie de BEAULIEU - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	1 517 871,00	0,00	4 017 038,57	4 017 038,57	4 017 038,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 467 961,43
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 485 000,00
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 699 004,25
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 093 330,00		2 093 330,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 156 910,52		4 156 910,52
014	Atténuations de produits	495 000,00		495 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	700 182,31		700 182,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	28 926,89	0,00	28 926,89
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	35 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	200 000,00	1 345 000,00	1 545 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 380 650,28	2 380 650,28
Dépenses de fonctionnement – Total		7 729 349,72	3 725 650,28	11 455 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 455 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	141 000,00	0,00	141 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	91 508,00	0,00	91 508,00
204	Subventions d'équipement versées	442 730,32	0,00	442 730,32
21	Immobilisations corporelles (6)	1 388 727,33	41 646,03	1 430 373,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 279 388,32	0,00	3 279 388,32
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement – Total		5 443 353,97	41 646,03	5 485 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 485 000,00
---	---------------------

Mairie de BEAULIEU - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	306 000,00		306 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 477 640,95		1 477 640,95
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		26 646,03	26 646,03
73	Impôts et taxes	5 608 621,00		5 608 621,00
74	Dotations et participations	594 080,00		594 080,00
75	Autres produits de gestion courante	491 000,00	0,00	491 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 597,00	0,00	8 597,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 685 938,95	26 646,03	9 712 584,98

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 742 415,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 455 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	193 197,00	0,00	193 197,00
13	Subventions d'investissement	83 191,29	0,00	83 191,29
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 345 000,00	1 345 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 380 650,28	2 380 650,28
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		276 388,29	3 740 650,28	4 017 038,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 467 961,43
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 485 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 005 710,00	2 093 330,00	2 093 330,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	149 000,00	174 500,00	174 500,00
60611	Eau et assainissement	85 000,00	80 000,00	80 000,00
60612	Energie - Electricité	123 800,00	123 500,00	123 500,00
60622	Carburants	23 800,00	23 600,00	23 600,00
60623	Alimentation	9 700,00	12 000,00	12 000,00
60624	Produits de traitement	600,00	600,00	600,00
60628	Autres fournitures non stockées	69 750,00	70 000,00	70 000,00
60631	Fournitures d'entretien	20 900,00	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	79 350,00	96 400,00	96 400,00
60636	Vêtements de travail	22 800,00	28 300,00	28 300,00
6064	Fournitures administratives	8 420,00	9 100,00	9 100,00
6067	Fournitures scolaires	26 100,00	26 100,00	26 100,00
6068	Autres matières et fournitures	1 200,00	1 100,00	1 100,00
611	Contrats de prestations de services	236 400,00	301 600,00	301 600,00
6132	Locations immobilières	14 500,00	16 000,00	16 000,00
6135	Locations mobilières	65 650,00	69 400,00	69 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	25 800,00	17 000,00	17 000,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	82 000,00	73 500,00	73 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 400,00	7 500,00	7 500,00
61524	Entretien bois et forêts	268 000,00	272 800,00	272 800,00
61551	Entretien matériel roulant	25 400,00	15 700,00	15 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 500,00	11 400,00	11 400,00
6156	Maintenance	155 450,00	158 700,00	158 700,00
6161	Multirisques	16 500,00	10 000,00	10 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	200,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	11 700,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	10 200,00	9 800,00	9 800,00
6182	Documentation générale et technique	3 550,00	3 150,00	3 150,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 350,00	17 550,00	17 550,00
6188	Autres frais divers	54 300,00	72 600,00	72 600,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6226	Honoraires	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	43 100,00	43 100,00	43 100,00
6236	Catalogues et imprimés	20 600,00	12 800,00	12 800,00
6237	Publications	29 100,00	27 000,00	27 000,00
6238	Divers	6 150,00	4 600,00	4 600,00
6241	Transports de biens	3 850,00	7 000,00	7 000,00
6247	Transports collectifs	15 900,00	15 900,00	15 900,00
6251	Voyages et déplacements	4 580,00	2 950,00	2 950,00
6257	Réceptions	36 760,00	42 300,00	42 300,00
6261	Frais d'affranchissement	13 800,00	13 500,00	13 500,00
6262	Frais de télécommunications	23 350,00	23 050,00	23 050,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 500,00	12 000,00	12 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 900,00	14 000,00	14 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	1 000,00	1 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	13 500,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	64 500,00	60 000,00	60 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	0,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 100,00	6 830,00	6 830,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 068 305,00	4 156 910,52	4 156 910,52
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6218	Autre personnel extérieur	87 700,00	72 000,00	72 000,00
6331	Versement mobilité	42 860,00	42 850,00	42 850,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 720,00	10 710,00	10 710,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 580,00	49 100,00	49 100,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 030,00	32 000,00	32 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 675 980,00	1 780 490,00	1 780 490,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	47 640,00	52 070,00	52 070,00
64118	Autres indemnités titulaires	586 890,00	606 800,00	606 800,00
64131	Rémunérations non tit.	376 060,00	341 510,00	341 510,00
64168	Autres emplois d'insertion	12 000,00	9 910,00	9 910,00

Mairie de BEAULIEU - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	394 330,00	396 011,20	396 011,20
6453	Cotisations aux caisses de retraites	564 230,00	580 740,00	580 740,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 050,00	15 265,20	15 265,20
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	34 000,00	11 000,00	11 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5,00	4,14	4,14
6472	Prestations familiales directes	1 300,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	19 000,00	8 000,00	8 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	131 930,00	133 449,98	133 449,98
014	Atténuations de produits	115 794,00	495 000,00	495 000,00
703894	Revers. sur forfait post-stationnement	58 000,00	58 000,00	58 000,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	0,00	377 000,00	377 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	46 849,00	46 000,00	46 000,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	10 945,00	14 000,00	14 000,00
65	Autres charges de gestion courante	779 280,00	700 182,31	700 182,31
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	4 000,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	3 500,00	3 500,00
6531	Indemnités	147 000,00	152 000,00	152 000,00
6532	Frais de mission	2 800,00	790,00	790,00
6533	Cotisations de retraite	14 550,00	12 570,00	12 570,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 400,00	10 860,00	10 860,00
6535	Formation	450,00	600,00	600,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	55,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	900,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	2 800,00	2 000,00	2 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	575,00	500,00	500,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	4 340,00	9 500,00	9 500,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	130,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	145 000,00	75 000,00	75 000,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	7 080,00	7 000,00	7 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	150 000,00	133 809,31	133 809,31
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	100 000,00	103 443,00	103 443,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	190 000,00	185 500,00	185 500,00
65888	Autres	1 200,00	50,00	50,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 969 089,00	7 445 422,83	7 445 422,83
66	Charges financières (b)	32 670,00	28 926,89	28 926,89
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 670,00	29 649,39	29 649,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 000,00	-722,50	-722,50
67	Charges exceptionnelles (c)	43 000,00	35 000,00	35 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	33 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	650 000,00	200 000,00	200 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	650 000,00	200 000,00	200 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	16 407,96	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 711 166,96	7 729 349,72	7 729 349,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 380 650,28	2 380 650,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 270 572,00	1 345 000,00	1 345 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporables	1 270 572,00	1 345 000,00	1 345 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 270 572,00	3 725 650,28	3 725 650,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 270 572,00	3 725 650,28	3 725 650,28
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 981 738,96	11 455 000,00	11 455 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
---	-----------------------------------	-------------

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 455 000,00
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	9 155,11
--------------------------------	----------

Mairie de BEAULIEU - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 814,08
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-722,50

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	179 000,00	306 000,00	306 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	1 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	200 000,00	200 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	28 000,00	56 000,00	56 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 114 960,00	1 477 640,95	1 477 640,95
70311	Concessions cimetières (produit net)	116 000,00	100 000,00	100 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	385 000,00	550 000,00	550 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	40 000,00	65 140,95	65 140,95
70384	Forfait de post-stationnement	30 000,00	50 000,00	50 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 000,00	5 000,00	5 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	2 000,00	3 500,00	3 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	6 000,00	10 000,00	10 000,00
7066	Redevances services à caractère social	171 000,00	292 500,00	292 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	240 000,00	290 000,00	290 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	83 960,00	90 000,00	90 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	26 000,00	10 000,00	10 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	8 000,00	8 500,00	8 500,00
73	Impôts et taxes	5 051 334,00	5 608 621,00	5 608 621,00
73111	Impôts directs locaux	3 280 000,00	3 660 000,00	3 660 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	25 000,00	25 000,00
73211	Attribution de compensation	385 921,00	385 291,00	385 291,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	210 413,00	168 330,00	168 330,00
7323	Revers. prél. de l'Etat sur le PBJ	0,00	30 000,00	30 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	140 000,00	130 000,00	130 000,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	435 000,00	460 000,00	460 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	600 000,00	750 000,00	750 000,00
74	Dotations et participations	689 036,00	594 080,00	594 080,00
7411	Dotations forfaitaire	399 814,00	350 000,00	350 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	32 920,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA	35 750,00	12 500,00	12 500,00
74718	Autres participations Etat	4 172,00	4 000,00	4 000,00
7472	Participat° Régions	2 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	29 000,00	29 800,00	29 800,00
74748	Participat° Autres communes	17 000,00	24 000,00	24 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	70 000,00	35 000,00	35 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 800,00	1 700,00	1 700,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	86 000,00	98 000,00	98 000,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	8 580,00
7488	Autres attributions et participations	500,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	507 400,00	491 000,00	491 000,00
752	Revenus des immeubles	153 000,00	161 000,00	161 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	354 400,00	330 000,00	330 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 541 730,00	8 477 341,95	8 477 341,95
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 000,00	8 597,00	8 597,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	8 097,00	8 097,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 557 730,00	9 685 938,95	9 685 938,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	15 500,00	26 646,03	26 646,03
722	Immobilisations corporelles	15 000,00	26 646,03	26 646,03
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	500,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 500,00	26 646,03	26 646,03
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 573 230,00	9 712 584,98	9 712 584,98

Mairie de BEAULIEU - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 742 415,02
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 455 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	52 118,35	86 000,00	86 000,00
2031	Frais d'études	48 600,00	82 000,00	82 000,00
2051	Concessions, droits similaires	3 518,35	4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	529 999,98	442 730,32	442 730,32
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	108 000,00	150 000,00	150 000,00
2041641	IC : Bien mobilier, matériel	66 999,98	40 000,00	40 000,00
2041642	IC : Bâtiments, installations	220 000,00	152 730,32	152 730,32
20422	Privé : Bâtiments, installations	135 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 030 833,48	1 260 800,00	1 260 800,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	136 166,87	170 000,00	170 000,00
2135	Installations générales, agencements	409 853,60	595 000,00	595 000,00
2152	Installations de voirie	65 106,30	50 000,00	50 000,00
21534	Réseaux d'électrification	64 749,60	60 000,00	60 000,00
21538	Autres réseaux	30 000,00	40 000,00	40 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	87 994,95	57 000,00	57 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	16 082,52	20 000,00	20 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	1 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	35 000,00	70 000,00	70 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 006,94	58 300,00	58 300,00
2184	Mobilier	34 139,80	31 000,00	31 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	113 732,90	99 500,00	99 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 087,19	3 279 388,32	3 279 388,32
2313	Constructions	0,00	3 279 388,32	3 279 388,32
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 087,19	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 618 039,00	5 068 918,64	5 068 918,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	754 338,00	141 000,00	141 000,00
1641	Emprunts en euros	696 688,00	111 000,00	111 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	57 650,00	30 000,00	30 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 500,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 310,56	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		771 148,56	241 000,00	241 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 389 187,56	5 309 918,64	5 309 918,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	15 500,00	26 646,03	26 646,03
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	500,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	500,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	15 000,00	26 646,03	26 646,03
21318	Autres bâtiments publics	0,00	26 646,03	26 646,03
21534	Réseaux d'électrification	15 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 000,00	15 000,00	15 000,00
2135	Installations générales, agencements	10 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		25 500,00	41 646,03	41 646,03
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 414 687,56	5 351 564,67	5 351 564,67

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	133 435,33
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 485 000,00
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	70 132,00	83 191,29	83 191,29
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	18 830,00	18 830,00
1312	Subv. transf. Régions	70 132,00	64 361,29	64 361,29
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	70 132,00	83 191,29	83 191,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	113 987,00	193 197,00	193 197,00
10222	FCTVA	113 987,00	193 197,00	193 197,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	53 180,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	167 167,00	193 197,00	193 197,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	237 299,00	276 388,29	276 388,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	2 380 650,28	2 380 650,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 270 572,00	1 345 000,00	1 345 000,00
28031	Frais d'études	2 474,00	1 902,00	1 902,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	60 000,00	55 243,63	55 243,63
28041623	CCAS : Projet infrastructure	4 800,00	4 800,00	4 800,00
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	1 400,00	1 400,00	1 400,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	65 567,00	75 476,03	75 476,03
280422	Privé : Bâtiments, installations	44 282,00	48 996,41	48 996,41
28051	Concessions et droits similaires	1 296,00	1 296,00	1 296,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	14 194,00	5 611,08	5 611,08
28128	Autres aménagements de terrains	86 226,00	118 011,65	118 011,65
281311	Hôtel de ville	31 680,00	12 723,00	12 723,00
281312	Bâtiments scolaires	15 643,00	15 085,84	15 085,84
281316	Equipements de cimetière	19 202,00	19 275,46	19 275,46
281318	Autres bâtiments publics	144 017,00	79 079,36	79 079,36
28135	Installations générales, agencements, ..	121 623,00	122 231,22	122 231,22
28138	Autres constructions	6 613,00	19 484,09	19 484,09
28151	Réseaux de voirie	7 757,00	3 785,00	3 785,00
28152	Installations de voirie	87 182,00	92 098,17	92 098,17
281532	Réseaux d'assainissement	5 772,00	5 772,00	5 772,00
281534	Réseaux d'électrification	43 049,00	43 049,00	43 049,00
281538	Autres réseaux	9 311,00	10 101,00	10 101,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	32 546,00	47 694,88	47 694,88
28158	Autres installat°, matériel et outillage	330 265,00	439 465,60	439 465,60
28181	Installations générales, aménagt divers	5 873,00	5 872,90	5 872,90
28182	Matériel de transport	52 205,00	40 962,29	40 962,29
28183	Matériel de bureau et informatique	15 612,00	18 782,73	18 782,73
28184	Mobilier	12 676,00	7 124,96	7 124,96
28188	Autres immo. corporelles	44 307,00	44 675,70	44 675,70
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 270 572,00	3 725 650,28	3 725 650,28
041	Opérations patrimoniales (9)	10 000,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	15 000,00	15 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 280 572,00	3 740 650,28	3 740 650,28
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 517 871,00	4 017 038,57	4 017 038,57

Mairie de BEAULIEU - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 467 961,43
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 485 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 825 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					1 825 000,00										
17653/5077380 (01/2015)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/12/2014	05/02/2015	01/03/2016	825 000,00	F	FIXE		1,600	1,228	A	P	N	A-1	
MON276359EUR (37500/01)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/09/2011	21/11/2011	01/03/2012	1 000 000,00	F	FIXE		4,600	4,680	T	P	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					1 825 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 123 139,15					111 105,45	28 050,09	0,00	7 166,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 123 139,15					111 105,45	28 050,09	0,00	7 166,63
17653/5077380 (01/2015)	N	0,00	A-1	639 719,94	14,17	F	FIXE	1,100	39 459,86	7 036,92	0,00	5 535,55
MON276359EUR (37500/01)	N	0,00	A-1	483 419,21	5,92	F	FIXE	4,600	71 645,59	21 013,17	0,00	1 631,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 123 139,15					111 105,45	28 050,09	0,00	7 166,63

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 123 139,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swap</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2016-11-30

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21534- RESEAUX D'ELECTRIFICATION -20 ans	20	05/01/1998
L	2031- FRAIS D'ETUDES	5	30/11/2016
L	2033 - FRAIS D'INSERTION	5	30/11/2016
L	2121 - PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	30/11/2016
L	2128 - AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15	30/11/2016
L	21312 - CONSTRUCTIONS - BAT PUBLIC- SCOLAIRE	20	30/11/2016
L	2151- INSTALL,MAT,OUTILL.TECHN- RESEAUX VOIRIE	20	30/11/2016
L	2152- INSTALL,MAT,OUTILL.TECHN- INSTALL. DE VOIRIE	10	30/11/2016
L	21534- RESEAUX DIVERS- RESEAUX D'ELECTRIFICATION	10	30/11/2016
L	21538- RESEAUX DIVERS- AUTRES RESEAUX	10	30/11/2016
L	21578- MAT ET OUTILL VOIRIE- AUTRES	10	30/11/2016
L	2158- AUTRES INSTALLATION MAT OUTILL TECHNIQUE	10	30/11/2016
L	2181- INSTALL GENERALE AGENCE ET AMENAG DIVERS	10	30/11/2016
L	2182- VEHICULES TOURISM OU UTILITIT 5 OU 7 ANS	7	30/11/2016
L	2135- CONSTRUCTIONS- INSTALL GENE. AGENCE AMENAG	10	30/11/2016
L	2183- MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE 5 ans	5	30/11/2016
L	2051- CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	30/11/2016
L	2132- IMMEUBLES DE RAPPORT	20	30/11/2016
L	2135- INSTALL GENERALE AGENCEMENT AMENAG CONSTRUCT	10	30/11/2016
L	21318 - CONSTRUCTIONS - BAT PUBLIC- AUTRES	5	11/02/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		211 000,00	I 211 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		111 000,00	111 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	111 000,00	111 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 000,00	100 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	211 000,00	133 435,33	0,00	344 435,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 918 847,28	III 3 918 847,28
Ressources propres externes de l'année (a)		193 197,00	193 197,00
10222	FCTVA	193 197,00	193 197,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 725 650,28	3 725 650,28
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 902,00	1 902,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	5 000,00	5 000,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	55 243,63	55 243,63
28041623	CCAS : Projet infrastructure	4 800,00	4 800,00
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	1 400,00	1 400,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	75 476,03	75 476,03
280422	Privé : Bâtiments, installations	48 996,41	48 996,41
28051	Concessions et droits similaires	1 296,00	1 296,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 611,08	5 611,08
28128	Autres aménagements de terrains	118 011,65	118 011,65
281311	Hôtel de ville	12 723,00	12 723,00
281312	Bâtiments scolaires	15 085,84	15 085,84
281316	Equipements de cimetière	19 275,46	19 275,46
281318	Autres bâtiments publics	79 079,36	79 079,36
28135	Installations générales, agencements, ..	122 231,22	122 231,22
28138	Autres constructions	19 484,09	19 484,09
28151	Réseaux de voirie	3 785,00	3 785,00
28152	Installations de voirie	92 098,17	92 098,17
281532	Réseaux d'assainissement	5 772,00	5 772,00
281534	Réseaux d'électrification	43 049,00	43 049,00
281538	Autres réseaux	10 101,00	10 101,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	47 694,88	47 694,88
28158	Autres installat°, matériel et outillage	439 465,60	439 465,60
28181	Installations générales, aménagt divers	5 872,90	5 872,90
28182	Matériel de transport	40 962,29	40 962,29
28183	Matériel de bureau et informatique	18 782,73	18 782,73
28184	Mobilier	7 124,96	7 124,96
28188	Autres immo. corporelles	44 675,70	44 675,70
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 380 650,28	2 380 650,28

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 918 847,28	0,00	1 467 961,43	0,00	5 386 808,71

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	344 435,33
Ressources propres disponibles	IV	5 386 808,71
Solde	V = IV - II (6)	5 042 373,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			JUDO CLUB DE BEAULIEU	Association	1 500,00
6574			TAEKWONDO BEAULEU	Association	2 000,00
6574			AVENIR		
6574			TENNIS CLUB DE BEAULIEU	Association	20 000,00
6574			AMICALE DES SOUS OFF. DE LA BA 943	Association	200,00
6574			MEDAILLES MILITAIRES	Association	400,00
6574			PARALYSE DE France	Association	200,00
6574			LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	200,00
6574			ANIMATEURS BERLUGANS	Association	1 600,00
6574			RESTO DU COEUR	Association	500,00
6574			A.S.B. VOLLEY	Association	1 000,00
6574			LA BOULE FERREE	Association	1 000,00
6574			VSJB FOOTBALL CLUB	Association	15 000,00
6574			VSJB ATHLETIC CLUB	Association	10 000,00
6574			TUNA FISHING CLUB	Association	4 500,00
6574			UNION PLAISANCIERS BERLUGANS	Association	1 600,00
6574			ANAO AVENTURE SOUS MARINE	Association	2 000,00
6574			YACHT CLUB	Association	12 000,00
6574			LA PETANQUE BERLUGANE	Association	1 000,00
6574			CLUB NAUTIQUE	Association	850,00
6574			KARATE SHOTOKAN	Association	2 000,00
6574			BASKET AZUR CLUB	Association	22 500,00
6574			UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D'AFN	Association	550,00
6574			SOUVENIR FRANCAIS	Association	550,00
6574			SOCIETE ENTRAIDE LEGION D'HONNEUR	Association	500,00
6574			BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	Association	2 000,00
6574			BEAULIEU HISTORIQUE	Association	600,00
6574			POINT A LA LIGNE	Association	550,00
6574			BEAULIEU ARTS ET MUSIQUE	Association	50 000,00
6574			CLUB DE L'OLIVAIE	Association	2 000,00
6574			CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	2 500,00
6574			C.D.O.S. PERSONNEL COMMUNAL	Association	5 000,00
6574			OCCE	Association	500,00
6574			COUNTRY	Association	500,00
6574			BEAULIEU ENDURANCE COACHING	Association	2 500,00
6574			VUAGNOUX KEN	Personne physique	1 500,00
6574			UPE SOPHROLOGIE	Association	500,00
6574			SCOUTS DE FRANCE	Association	400,00
6574			YOLE BERLUGANE	Association	1 000,00
6574			CTT VILLEFRANCHE	Association	1 000,00
6574			CORNICHE D'AZUR		
6574			BRIDGE CLUB LA ROTONDE	Association	300,00
6574			SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	Association	1 000,00
6574			LO PEOLH	Association	9 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			ASSOCIATION THEATRE A BEAULIEU	Association	500,00
6574			EHPAD ASSOCIATION DES RESIDENTS ET AMIS	Association	1 500,00
6574			ANACR	Association	500,00
6574			AS KRAV MAGA BEAULIEU	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LEPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,40	0,00	15,40	13,60	1,00	14,60
Adjoint administratif pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,80	0,00	0,80	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,80	0,00	1,80	0,80	0,00	0,80
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,80	0,00	2,80	2,80	0,00	2,80
Rédacteur principal 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		35,30	5,80	41,10	37,00	5,00	42,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	17,00	2,00	19,00	17,60	0,00	17,60
Adjoint technique territorial	C	11,30	3,80	15,10	12,40	5,00	17,40
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	3,00	0,00	3,00
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
Auxil de puériculture pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Auxil de puériculture pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	2,00
Puéricultrice classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,90	0,00	1,90	1,00	0,00	1,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Opérateur A.P.S. qualifié	C	0,90	0,00	0,90	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	1,00	8,00	7,80	0,00	7,80

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial animation	C	3,00	1,00	4,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Brigadier-chef principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Chef service de police pal 1cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		4,00	1,00	5,00	0,00	4,57	4,57
Collaborateur de cabinet		0,00	1,00	1,00	0,00	0,57	0,57
Contrat Unique d'Insertion		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp. serv. anim/manifestatio		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Service Cantines		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable service culture		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		80,60	7,80	88,40	75,40	11,57	86,97

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Index (8)	Euros			Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1		CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1		CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-1		CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-1		CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	A		CDD
Auxil de puériculture pal 2 cl	C	MS	332	0,00	A		CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	520	0,00	110		CDD
Contrat Unique d'insertion		OTR	0	0,00	A		CDD
Resp. serv. anim/manifestatio		OTR	440	0,00	A		CDD
Responsable Service Cantines		OTR	471	0,00	A		CDD
Responsable service culture		OTR	499	0,00	A		CDD
Rédacteur principal 1 cl	B	ADM	587	0,00	3-a°		CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
25/07/1981 - 13 LOGEMENTS BD MARECHAL JOFFRE PM + GENDARMERIE	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			10 214,08
25/01/1985 - 13 LOGEMENTS LOCATIFS PM + GENDARMERIE	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			1 890,37
01/01/1990 - 40 LOGEMENTS BD MARINONI LE LIGURE	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			743 945,17
07/01/2004 - CONSTRUCTION 22 LOGEMENTS OLIVULA RUE EDITH CAVELL	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			1 500 000,00
02/05/2008 - COMTE DE PROVENCE FONCIER	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			530 000,00
02/05/2008 - EMPRUNT GARANTI COMTE DE PROVENCE BATI	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			3 250 000,00
20/05/2008 - VICTORIA/MERCURE FONCIER	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			200 000,00
01/08/2008 - VICTORIA/MERCURE BATI	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			350 000,00
01/11/2008 - IMMEUBLE RIVIERA FONCIER	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			1 393 000,00
01/11/2008 - IMMEUBLE RIVIERA BATI	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			2 152 000,00
06/06/2017 - MAISON FAMILIALE DE PROVENCE - GARANTIE D'EMPRUNT FINANCEMENT OPERATION MARINONI	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			348 884,00
29/05/2019 - CONSTRUCTION 24 LOGEMENTS SOCIAUX 14 RUE CHARLES II COMTE DE PROVENCE	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			566 024,00
18/06/2019 - 24 LOGEMENTS SOCIAUX 14 RUE CHARLES II COMTE DE PROVENCE	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			198 580,00
18/06/2019 - 24 LOGEMENTS SOCIAUX 14 RUE CHARLES II COMTE DE PROVENCE	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			1 870 547,00
18/06/2019 - 24 LOGEMENTS SOCIAUX 14 RUE CHARLES II COMTE DE PROVENCE	DETTE GARANTIE - BUDGET PRINCIPAL			656 250,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIVOM		Fiscalité additionnelle	0,00
SIEPAN			0,00
METROPOLE NICE COTE D'AZUR			0,00
SYMENCA			0,00
Autres organismes de regroupement			
SICTIAM		Participation CD	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.